

Barème pour la correction des rapports de stage

Le barème des rapports de stage comporte trois parties :

- une partie sur 4 points qui tient compte de la visite effectuée par l'enseignant,
- une partie sur 13 points sur le contenu du rapport,
- une partie sur 3 points évaluée par M. Bénétéaud sur la maîtrise de la forme et du traitement de texte.

La visite /4 points

Ponctualité / assiduité	.../1
Intérêt / investissement	.../2
Politesse / communication	.../1

Le rapport de stage /13 points

Correction de la langue * orthographe et syntaxe * vocabulaire adéquat	.../3
Qualité et pertinence du rapport de stage * présentation précise de l'entreprise * présentation des différents métiers * présentation détaillée et développée d'un métier et du parcours du tuteur (voir conseils pour la rédaction) * compte-rendu des activités quotidiennes du stagiaire	.../7
Conclusion * ressenti, impression de l'élève, le tout argumenté * conclusion sur l'orientation et la scolarité	.../3

Présentation du rapport /3 points

* Maîtrise du traitement de texte, soin, mise en page * Page de garde / remerciements / sommaire	.../3
---	-------